



## MEDECINE PALLIATIVE

Dr Bruno RICHARD, MCU-PH  
[bruno.richard@umontpellier.fr](mailto:bruno.richard@umontpellier.fr)

Service de Soins Palliatifs  
CHU de Montpellier  
34295 MONTPELLIER CEDEX 5

<https://facmedecine.umontpellier.fr>

# DIPLOME UNIVERSITAIRE ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE ET EN SOINS PALLIATIFS APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE

## Mémoire pour la validation du DU 2025-2026

Le mémoire demandé pour la validation du DU « Accompagnement en fin de vie et en soins palliatifs. Approche multidisciplinaire » est un élément clé de la formation à laquelle vous vous êtes inscrit.

*Compte-tenu du délai très court entre le dépôt des sujets et le rendu du mémoire (6 mois), il est vivement conseillé aux étudiants de choisir un sujet et de commencer à y travailler dessus dès le début des enseignements.*

Le mémoire doit impérativement s'appuyer sur une situation concrète, une expérience personnelle dans le cadre de votre activité d'accompagnement de personnes en fin de vie.

La rédaction du mémoire est un travail long et parfois difficile. Ce travail doit permettre de prendre un certain recul par rapport à la pratique quotidienne et sert de fil conducteur tout au long de cette année d'enseignements et d'échanges.

Un enseignant vous encadrera en petit groupe et vous guidera tout au long de cette année lors des « Points mémoires ». Vous pourrez également lui demander des conseils et le rencontrer en cas de nécessité en dehors de ces temps programmés.

D'autres enseignants peuvent également se rendre disponibles en fonction de la thématique choisie.

## Rappel des dates importantes

**Choix du thème et du sujet :** novembre 2025-janvier 2026

**Dépôt du sujet :** par écrit le **15 janvier 2026**

« Points mémoires » de suivi de l'avancement des travaux :

- novembre : élaboration du thème du mémoire
- décembre : avancement des recherches bibliographiques
- janvier : dépôt du sujet ; élaboration du plan
- février : dépôt du plan
- mars : avancement de la rédaction
- avril : avancement de la rédaction
- mai : avancement de la rédaction
- juin : avancement de la rédaction
- juin : accord pour impression

6 MOIS



**Dépôt des mémoires sous forme papier :**

auprès de Laetitia DONATE

en 2 exemplaires

au plus tard le **7 juillet 2026**

**Présentation :** jeudi 3 et vendredi 4 septembre 2026.

Les candidats présenteront un résumé ou les conclusions de leur mémoire au jury (10 à 15 minutes), ainsi qu'à l'ensemble des étudiants du DU. La présentation sera suivie d'une discussion (10 minutes environ) avec les membres du jury et les autres étudiants.

**Délibération :** les résultats des délibérations du jury seront donnés à partir du 15 septembre 2026.

## Méthodologie pour la réalisation du mémoire

**Règles à respecter impérativement :**

- **Le sujet du mémoire doit impérativement s'appuyer sur une situation concrète, une expérience personnelle dans le cadre de l'activité d'accompagnement de personnes en fin de vie.**
- Le mémoire doit comporter au **minimum 30 pages** dactylographiées et au **maximum 50 pages**.
- **Le dépôt des 2 exemplaires papier (ou l'envoi par courrier)** au secrétariat universitaire (Madame DONATE) doit être effectué **au plus tard le 7 juillet 2026**.
- Un envoi par mail du document électronique est également souhaitable.

**Proposition de méthode pour la conception du mémoire :**

*Ceci n'est qu'une proposition de méthodologie pour guider les étudiants dans l'élaboration et la construction de leur mémoire.*

1. **A partir d'une situation de terrain** rencontrée dans le cadre de l'accompagnement de personnes en fin de vie, repérer la problématique particulière de la situation, les différents protagonistes et les enjeux, et à partir de cela **formuler une question ou un thème** à explorer qui vous semble intéressant.

2. Effectuer une première **recherche bibliographique limitée mais suffisante (au moins 10 références)**, des entretiens avec des personnes compétentes dans ce domaine, visant à rechercher ce qui a été fait ou dit sur ce thème et permettant de préciser le sujet du mémoire.

3. **Choisir le sujet** proprement dit. A partir de l'étape précédente, formuler de manière claire et concise le sujet du mémoire. Ce sujet doit être pertinent dans le domaine de l'accompagnement et aboutir à un travail réalisable en 6 mois.

*A partir de cette étape, on entre réellement dans la conception et l'écriture du mémoire.*

4. **Développer la problématique** de manière claire et détaillée à partir d'un **travail de recherche bibliographique poussé**. Cela correspond à l'« introduction » du mémoire.

5. **Effectuer le travail qui sera le corps du mémoire.**

- Divers types de travaux sont possibles :
- Recherches bibliographiques
- Analyse de la pratique
- Etudes sur le terrain : auprès de patients, auprès de soignants
- ...

Exposer clairement la démarche qui a été suivie et les résultats qui en découlent.

6. **Analyser le travail produit** à l'étape précédente en le replaçant dans le contexte de ce qui a été écrit sur le sujet et en le rapportant à la situation de terrain choisie au départ.

7. **Etablir une conclusion** à partir du travail et de son analyse.

**Mise en page du mémoire :**

**Voir les détails en Annexe 1, et en Annexe 3 pour la page de titre.**

- Le mémoire doit être composé d'au moins **4 parties** :
  - Introduction (position du sujet)
  - Partie principale : développement de la problématique
  - Conclusion
  - Bibliographie
- Le mémoire doit comporter au **minimum 30 pages** dactylographiées et au **maximum 50 pages**. Pour un mémoire plus long, voir avec les enseignants responsables.
- **Pages** format A4, avec des marges (haut, bas, droite et gauche) de 2,5 cm
- **Caractère** Arial 11 points ou Times New Roman 12 points. **Interligne 1,5**.
- **Toutes les sources documentaires** doivent être **référencées** par un numéro qui renvoie à la liste des références bibliographiques.
- **Les références bibliographiques** doivent se trouver dans la partie « Bibliographie » à la fin du mémoire.

Il faut **impérativement** respecter la **présentation des références bibliographiques** afin que les lecteurs puissent facilement retrouver les références citées. Pour les détails de présentation se reporter à l'Annexe 2.

## **Présentation du mémoire**

La présentation du mémoire se déroule sur les 2 derniers jours du DU. L'étudiant présente au choix un résumé ou les conclusions de son mémoire. Il est possible d'apporter des commentaires complémentaires par rapport au mémoire rendu.

La présentation s'effectue dans un ordre fixé par les organisateurs du DU. Elle a lieu devant un jury composé par les organisateurs du DU et à l'occasion par certains intervenants (3 à 5 personnes au maximum) et devant l'ensemble des étudiants. La présentation doit durer 10 à 15 minutes et sera suivie de 10 minutes de discussion avec les examinateurs et les étudiants.

## **Validation du DU**

La validation du DU est fonction de plusieurs critères :

- Présence obligatoire aux enseignements +++
- Réalisation d'un stage de 5 jours en structure de soins palliatifs (à activité exclusive de soins palliatifs), choisie après accord des responsables pédagogiques du DU, avec rédaction d'un rapport de stage succinct (1 page)
- Validation du mémoire

*Les critères concernant la validation du mémoire sont les suivants :*

- Présentation globale du mémoire (respect des règles élémentaires d'élaboration du document : plan clair, déroulement logique des différentes parties du mémoire, bibliographie claire, ...).
- Le respect de l'orthographe et de la grammaire sont **impératifs**.
- Contenu du mémoire.
- Exposé du mémoire en fin d'année.

## **Annexe 1 :**

### **Comment structurer son mémoire : éléments obligatoires.**

#### Page de titre : (voir Annexe 3)

- nom de l'établissement
- intitulé du DU
- noms et prénoms de l'auteur
- titre du mémoire
- année du DU

#### Table des matières :

Liste des chapitres, paragraphes avec les numéros des pages.

La première page de la bibliographie et les annexes doivent figurer à la fin de la table des matières.

#### Numérotation des pages :

La pagination doit commencer dès la page de titre, être continue et englober annexes, illustrations, tableaux, graphiques ...

#### Corps du mémoire :

Le mémoire est divisé en ensembles hiérarchisés. Par exemple : parties subdivisées en chapitres, chapitres composés de sous-chapitres, eux-mêmes composés de paragraphes.

Les notes doivent se trouver en bas de page.

Les extraits d'oeuvres d'un auteur tiers font l'objet d'une mise en forme spécifique (guillemets, italique, retrait, ... par exemple).

#### Bibliographie :

Le candidat présentera les différentes sources auxquelles il a eu recours d'une manière claire, cohérente, ordonnée, conforme aux normes en vigueur et aux usages de la discipline. Il peut prendre conseil auprès de la bibliothèque.

Des exemples sont présentés en annexe 2.

Pour plus d'information, se reporter aux « Règles de présentation de bibliographie UNICE » sur Moodle dans la rubrique « Informations pratiques pour la rédaction des mémoires ».

#### Annexes :

Si des documents utilisés pour le mémoire sont proposés en annexe (une édition de texte, un protocole d'enquête, un résumé d'expérience ...), une liste doit en être dressée et figurer à la fin de la table des matières.

#### Quatrième de couverture :

- titre du mémoire
- résumé
- mots clés

## **Annexe 2 :**

### **Présentation des références bibliographiques.**

*Pour plus d'information, se reporter aux « Règles de présentation de bibliographie UNICE » sur Moodle dans la rubrique « Informations pratiques pour la rédaction des mémoires ».*

Dans la partie intitulée « Références bibliographiques » ou « Bibliographie » et placée en fin de mémoire, les références citées et numérotées selon leur ordre d'apparition dans le texte doivent être répertoriées avec une extrême rigueur en respectant strictement les règles de présentation ci-dessous selon la nature de la source.

#### **Remarques générales :**

- Fournir le nom de tous les auteurs, suivi des initiales des prénoms.
- Si leur nombre est supérieur à trois, donner les trois premiers noms suivis par « et al » (signifiant « et autres »).
- Si vous choisissez de reporter les titres des périodiques en abrégé, conformez-vous aux abréviations normalisées des revues scientifiques.
- Le numéro de la page, ou les numéros de la première et de la dernière page, séparés par le caractère « - ».sont indiqués, précédés du caractère « p ».

#### **Articles de périodiques :**

- Nom du ou des auteur(s)
- Titre de l'article (en italique)
- Titre de la revue
- Année de publication de l'article
- Volume (Numéro) de la revue
- Pages

#### Exemple :

[1] Rosalki SK, Dupont J, Duval P. Recent advances in clinical enzymology Ann. Clin Biochem 2001; 46 (7): 143-7

#### **Livres :**

- Nom du ou des auteur(s)
- Titre de l'ouvrage(en italique)
- Nom de l'éditeur
- Année de parution de l'ouvrage
- Pages

#### Exemple pour un ouvrage complet :

[2] Schwartz D. Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes. 2eme éd. Paris Flammarion ; 2001.

#### Exemple pour un article ou un chapitre extrait d'un livre :

[3] Bates RG, Robinson RA. Acid-Base behavior in methanol-water solvents. In: Conway BE, Barradas RG, editors. Chemical physics and ionic solutions. New York: Wiley; 1999 p1561-5.

### **Communication dans un congrès**

- Nom du ou des auteur(s)
- Titre de la communication(en italique)
- Date(s) du congrès
- Lieu du congrès

De plus, si publié dans des actes de congrès (proceedings) :

- Nom de l'éditeur
- Année de parution de l'ouvrage
- Pages

Exemple :

[4] Harley NH. Comparing radon daughter dosimetric and risk models. In: Gammage RB, editors. Indoor air and human health. Proceedings of the Seventh Life Symposium. 2001 Oct 29-31; Geneva, Switzerland. Amsterdam: Elsevier; 2002. P 1561-5.

### **Thèses, mémoires**

- Nom de l'auteur
- Titre de la thèse ou du mémoire (en italique)
- Domaine concerné (Pharmacie, Spécialité de Sciences...) ou titre du DU
- Université de soutenance
- Année de soutenance

Exemple :

[5] Dupont P. Les effets secondaires rénaux des anti-inflammatoires non-steroidiens. Th D Pharm, Paris 5; 1999.

### **Documents électroniques trouvés sur Internet**

Article publié dans une revue électronique

- Nom du ou des auteur(s)
- Titre du document(en italique)
- Source
- Adresse
- Date de consultation

Exemple :

[7] Dumestre-Perard C, Bouillet L. Acquisitions récentes concernant une maladie peu fréquente : l'oedème angioneurotique associé à un déficit en C1 inhibiteur. Lyon pharm. 2000, 51(1): 14-30.  
<http://ispb.univ-lyon1.fr/lyon-pharma/lyon1-00/pdf/artoedeme2.pdf>, consulté le 11 mai 2001.

### **Document extrait d'un site web**

- -Organisme ou auteur(s)
- -Titre du site ou de la page(en italique)
- -Adresse
- -Date de consultation

Exemple :

[8] Medcost. Méthodologie de l'évaluation économique des programmes de santé.  
[www.medcost.fr/html/economie\\_sante\\_eco/principes.html](http://www.medcost.fr/html/economie_sante_eco/principes.html), consulté le 5 mars 2003

### **Annexe 3 :**

**Modèle de présentation de page de titre à respecter impérativement :.**



**FACULTÉ DE  
MÉDECINE**  
MONTPELLIER-NÎMES  
DEPUIS 1220



UNIVERSITE MONTPELLIER  
FACULTE DE MEDECINE

DIPLOÔME UNIVERSITAIRE  
Accompagnement en fin de vie et en soins palliatifs.  
Approche multidisciplinaire

AUTEUR

TITRE

Sous-titre

Année universitaire 2025-2026